

MASTER ÉTUDES MÉDIÉVALES : HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Histoire de l'art, Histoire, Archéologie

Domaine :

Objectifs

L'objectif du Master "Études médiévales : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie" est d'apporter une approche transdisciplinaire sur le Moyen Âge.

L'originalité de ce diplôme est de conjuguer des approches très variées et de permettre à l'étudiant de découvrir de nombreuses disciplines : il pourra acquérir une ample formation associant l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie (ce sont les trois composantes principales), tout en glanant des enseignements complémentaires en littérature, linguistique, ethnologie ou anthropologie.

Grâce aux conseils de l'équipe pédagogique, chaque étudiant construit son parcours en fonction de ses centres d'intérêt et du sujet de son mémoire de recherche.

L'enseignement en master d'Études médiévales vise l'acquisition d'outils, de compétences et de contenus nécessaires à la recherche.

Cette acquisition est progressive et se concrétise chaque année par un mémoire (sources, bibliographie et de l'historiographie en M1 ; mémoire de recherche inédit en M2).

Un stage professionnalisant peut être réalisé, selon les parcours, en archives, en archéologie sédimentaire et du bâti, dans un musée ou une institution (Ministère de la Culture, Région, etc).

L'enseignement en master d'Études médiévales vise l'acquisition d'outils, de compétences et de contenus nécessaires à la recherche.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

- **Pour plus d'informations :**

histoire.univ-tlse2.fr

- **Fatima COURTEILLE**

fatima.courteille@univ-tlse2.fr

05 61 50 43 07

Contact formation continue

Contacts

Savoir-faire et compétences

- définir des thèmes d'études ou de recherche en histoire, archéologie et histoire de l'art, pour la période médiévale ;
- rassembler et analyser la documentation historique ou archéologique disponible, consulter les experts et les personnalités compétentes ;
- construire une méthodologie spécifique et délimiter le champ d'investigation ;
- recueillir les données, les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques ;
- analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique ;
- rédiger un mémoire et divers types de publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles scientifiques etc.) ;
- assister et participer à des colloques, journées d'études, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant à son domaine d'investigation (ou à des domaines connexes), y compris de niveau international ;
- participer à des chantiers de fouille, dépouiller et analyser des archives, contribuer à l'établissement de catalogues, collaborer à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans des musées et des sites.

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Téléchargez le dossier de candidature [PDF - 145Ko]

2ème année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Etre titulaire de l'une des Licences suivantes ou d'une formation bac+3 équivalente :

- [Licence mention Histoire](#)
- [Licence mention Histoire de l'art et Archéologie](#)

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

Perspectives professionnelles

- métiers du patrimoine et de la culture,
- métiers de la documentation, de la communication et de l'information

Sous réserve d'obtention de concours et/ou de poursuite d'études :

- Métiers de la fonction publique et fonction territoriale
- Enseignant-chercheur, enseignant du primaire ou du secondaire

- Chargé/chargée d'études et de recherche en sciences de l'homme